

Commune de BUSSY-ALBIEUX



Le Petit Messager



(petite devinette : où est ce lieu ?)

Habitantes et habitants de la commune de Bussy-Albieux,

Urbanisme :

Aire de jeux : celle-ci a été agrémentée par de petits jeux dessinés sur le goudron.



Les enfants peuvent ainsi jouer à la marelle et à l'escargot.

Le PLU : Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un document d'urbanisme qui permet de régir les constructions sur une commune. Une réunion publique d'information s'est tenue le 22 février 2011. Mr Reynes (cabinet de.....) est en charge de notre dossier. Il nous a conseillé tout au

long de ce projet en corrélation avec les membres de l'Etat et la Chambre d'Agriculture. Ces organismes d'Etat nous imposent certaines normes que nous ne pouvons contourner. Ainsi, lors de cette réunion, il a présenté la carte du futur PLU préalablement travaillée par l'ensemble des élus de la commune. Les habitants présents ce jour-là (environ 60) ont pu ainsi poser différentes questions, exprimer leurs craintes et proposer de nouveaux tracés. Il en est ressorti une volonté de réduire les zones naturelles autour des étangs et sur certains lieux de la commune. Une nouvelle carte a été ainsi établie. La commune est dans l'attente de ce nouveau document. Ce dernier projet doit être présenté et approuvé par le Conseil Municipal. Ensuite, il partira en consultation auprès des Services de l'Etat. Un délai de trois mois est estimé. Ces derniers vont le consulter et nous transmettre leur avis dont nous aurons l'obligation de tenir compte. Enfin, une enquête publique aura lieu.

Assainissement 3^è tranche et goudron : (à insérer une photo Marielle)

La 3^è tranche du réseau d'assainissement est terminée depuis mars 2011. La partie concernée est située de la maison Goutarot à la maison Forest (route des Siguerands). Il s'agissait de se mettre en conformité par la différenciation des eaux claires et des eaux usées. Les riverains doivent se mettre aux normes. Des contrôles seront effectués dans un temps futur. Les travaux ont été suivis par la Société F2I (Maître d'Œuvre) et effectués par l'entreprise SADE. Une convention de groupement de travaux a été établie avec le Syndicat de la Bombarde. Ce dernier en a profité pour changer le réseau d'eau sur cette partie. Le goudron a été ensuite refait sur cette même partie par l'entreprise Eiffage. A cette occasion, certains habitants ont profité du passage de l'entreprise pour faire goudronner leur entrée d'habitation à leurs frais.

Voirie :

- Elargissement vers le pont : suite à la vente de la maison Fenner située près du pont, la commune a pu acquérir 27 m². Ainsi, le virage de la route qui dessert le cimetière a pu être agrandi. Cette partie sera goudronnée prochainement.
- Les chemins : Début, les chemins d'Albieux (640 m), du Bost (580m + 235m), du Payet (410 m) , le Bourg (vers le pont : 8 m) et la montée de l'Aiguille (50 m) qui s'est dégradée seront refaits. Cela représente une longueur totale de 1,915 km. L'entreprise retenue est SEVAL- CHAZELLE. Le coût total est estimé à 151 854.45 €. TTC dont 28 664 € de subvention.

Bâtiments communaux :

- L'Eglise : nous accédons au parvis de l'Eglise par quatre marches. Trois étaient constituées en pierre et une en ciment. Au fil du temps et du froid, la marche en ciment s'est très dégradée. Cette dernière a été entièrement refaite en pierre par les employés communaux.
- Les chapelles : la commune possède deux magnifiques chapelles : celle du cimetière et celle d'Albieux. Ces dernières possèdent des vitraux datant du 17^e siècle (*à vérifier marielle*). Ils étaient protégés par des grillages en très mauvais état. Ainsi, ces derniers ont été enlevés et de nouveaux réalisés par les employés communaux ont été posés.

Une porte grillagée a été installée à l'intérieur de la chapelle du cimetière afin d'éviter l'intrusion des oiseaux. .

- Les portails du cimetière ont été entièrement sablés et repeints par les employés communaux.
- Le massif de la croix du bourg : un massif fleuri autour de la croix a été créé au printemps. Il recevra le nouveau panneau signalétique destiné aux touristes.
- Les panneaux signalétiques : De nombreux marcheurs français et étrangers sillonnent chaque année notre commune dès le mois de mars, empruntant les chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Quatre panneaux touristiques seront installés pour les informer des sites à visiter sur notre commune: un près de la croix du bourg, un devant l'église Saint- Martin, un sur le mur du cimetière pour indiquer la chapelle et un dernier à Albieux devant la chapelle Saint-Antoine. Ces panneaux seront traduits en anglais.



Personnel communal :

- Problème des CUI concernant le RPI (**en attente de Sylvie**)
- **Nouvel employé communal**

Divers :

- Le Plan Communal de Sauvegarde : Ce document est établi en liaison avec les 18 communes de la communauté de communes du pays d'astrée. Il doit être mis en place dans chaque commune, transmis par le maire au préfet qui doit l'approuver. C'est un plan d'urgence pour faire face à des situations exceptionnelles nécessitant la mise en place d'une cellule de crise. Il permet le recensement des moyens de soigner, mettre à l'abri, soutenir, ravitailler, voire reloger des personnes victimes de sinistres. Il aide à organiser les secours en liaison avec les services d'urgence : pompiers, SAMU, gendarmerie en cas de :
 - risques climatiques tels que tornades, orages violents, verglas, importantes chutes de neige, inondations, glissements de terrain...
 - risques accidents de la route : transports de matières dangereuses, inflammables, accidents de cars, de véhicules agricoles ou autres.
 - risques incendies : feux de forêt, de machines agricoles, d'incendies de maisons, de véhicules ...etc,

- risques sanitaires : intoxications, épidémies, canicule....

Prochainement un document appelé DICRIM vous informera sur les conseils de sécurité afin que vous puissiez reconnaître un signal d'alerte, comprendre ce qui se passe et ainsi avoir une réaction adaptée à la situation.

- Achat d'une tondeuse : Depuis début avril, vous avez pu apercevoir l'employé communal au volant d'une nouvelle tondeuse. L'ancienne vieillissant allait demander des frais de réparation importants. Il fallait la changer. L'achat s'est fait aux ETS SAISONS VERTES à Montbrison. Le coût de ce renouvellement est de 3500 €. Cet équipement est nécessaire car Il contribue à l'entretien des espaces verts soit une surface à chaque tonte de près de 10000m². Ainsi, un modèle 4 roues motrices série pro de marque Husquevarna a été choisi.
- Achat d'une lame à neige : La commune a connu un épisode neigeux le 20 décembre 2009 et le 30 novembre 2010. Afin d'améliorer le déneigement de la voirie, il a été décidé d'acquérir une lame à neige d'occasion. Cette lame est équipée d'une bande de raclage caoutchouc qui a pour effet de moins détériorer le goudron. Le cout de cette lame est de€. L'adaptation sur le tractopelle a été réalisée par notre employé communal. Elle a été sablée et repeinte courant 2011.
- Divers panneaux de signalisations ont été changés : en bas de la route des Crêts tel que le Stop et
- Numéro de la SAUR : lors d'une intervention sur une de vos canalisations d'eau, il est préférable d'appeler directement de son domicile le service des eaux et non du portable. En effet, les services prennent en compte le numéro d'appel.

Réponse de la petite devinette du petit messenger n°4 : il s'agissait de la Croix de Saint-Martin située au croisement de la route du Colombier et de Pommiers en direction de l'ESAT.

Proverbes:

23/06 : « Avant Saint- Jean, pluie est bénite,
après Saint- Jean, elle est maudite »

14/06 : « s'il pleut à la Saint- Elisée, les biens de la terre diminueront de moitié »

« C'est le mois de juin qui fait le pain »

« En beau juin, mauvaise herbe dans le foin »



(ci- joint, liste des manifestations diverses des associations de la commune)
La Municipalité

